

2020

BILAN D'ACTIVITÉ 2020

—

L'ÉDITO

LE CAUE, ENTRE EXPERIMENTATION ET EXPERTISE.

Ces derniers mois ont été compliqués, les confinements répétitifs, le travail à distance ont ralenti notre travail à tous. Pourtant la demande d'accompagnement des collectivités n'a pas baissé, elle a même considérablement augmenté en ce début d'année 2021 puisque nous avons, en trois mois, enregistré autant de demandes qu'en six mois d'une année classique. Alors quelles en sont les raisons ?

Il s'agit certainement, pour une partie, et comme après chaque élection, d'une forte demande d'accompagnement de la part de nouvelles équipes d'élus impatientes de mettre en place leur programme d'action. Au CAUE, nous connaissons bien cette situation, elle demande de la part de l'équipe beaucoup d'attention, d'écoute, parce qu'il faut pour chaque municipalité trouver la meilleure des méthodes, qui permettra au projet d'aboutir. Cette situation exige que le CAUE se présente, non pas comme pourvoyeur d'idées, mais plutôt comme un partenaire capable de mettre en place, avec le réseau d'acteurs disponible, la méthode de travail la plus adaptée au projet.

Mais c'est aussi parce que les collectivités sont de plus en plus souvent traversées par de nouvelles questions telles que le climat, l'environnement, la pollution ou l'artificialisation des sols. Ces questions préoccupent notre société et sont traduites dans des politiques publiques quelquefois complexes à mettre en œuvre. Le CAUE doit devancer ces questions pour être prêt à accompagner les collectivités le moment venu. La recherche, accompagnée par les institutions d'enseignement supérieur, est dans ce cas précieuse pour expérimenter de nouvelles façons de faire et alimenter autant les collectivités que les partenaires.

La place du CAUE auprès des collectivités est délicate à définir. Entre accompagnement et sensibilisation, expérimentation et expertise, le CAUE présente plusieurs visages qui évoluent au fil du mandat et change en fonction des territoires. La forte demande d'accompagnement de ce début d'année démontre, s'il le faut encore, la nécessité d'accompagner sans cesse l'affaire publique, quelle que soit la méthode, en restant à l'écoute des questions sociétales qui la traversent.

Michel Desbois
Président du CAUE 22

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.17 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + Réhabilitation du lotissement des Chevrins (Lanvallay)
- + Une halle et des logements en centre-bourg (Quemper-Guézennec)
- + Un projet échelonné dans le temps (Moustéru)
- + À propos d'arbres (Le Faouët)
- + Ateliers Flash (Plédran)
- + Skatepark (Evran)
- + La crèche Potes et Potiron (Binic-Etables sur Mer)
- + Une école adaptée aux usages d'aujourd'hui et de demain (Plémet)
- + Quartier Balzac (Saint-Brieuc)

P.51 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

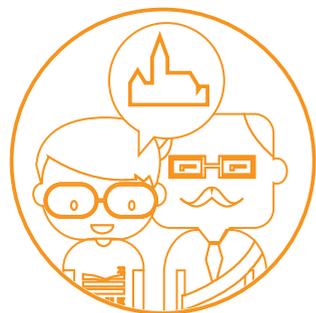
- + Facilha, bien vieillir dans son logement (Côtes d'Armor)
- + Atelier d'architecture à Kernoa (Paimpol)
- + Vidéos de sensibilisation
- + Du mobilier pour la cour de récré (Evran)
- + Archi à l'Ouest- Le magazine de l'architecture

P.67 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

—



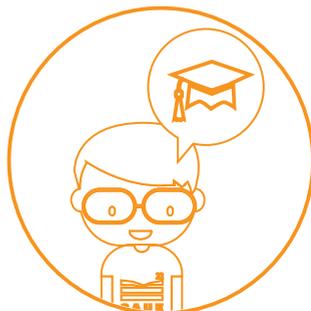
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 13 personnes dont 8 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 5 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2020 : 304 communes adhérentes - 7 structures intercommunales (sur 8) - 77 particuliers - 4 organismes - 7 associations.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Urbanisme, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (79) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'informer sur notre activité et d'annoncer les prochains évènements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Le Télégramme, Ouest-France, La presse d'Armor...).

→ liens utiles

internet : www.caue22.fr

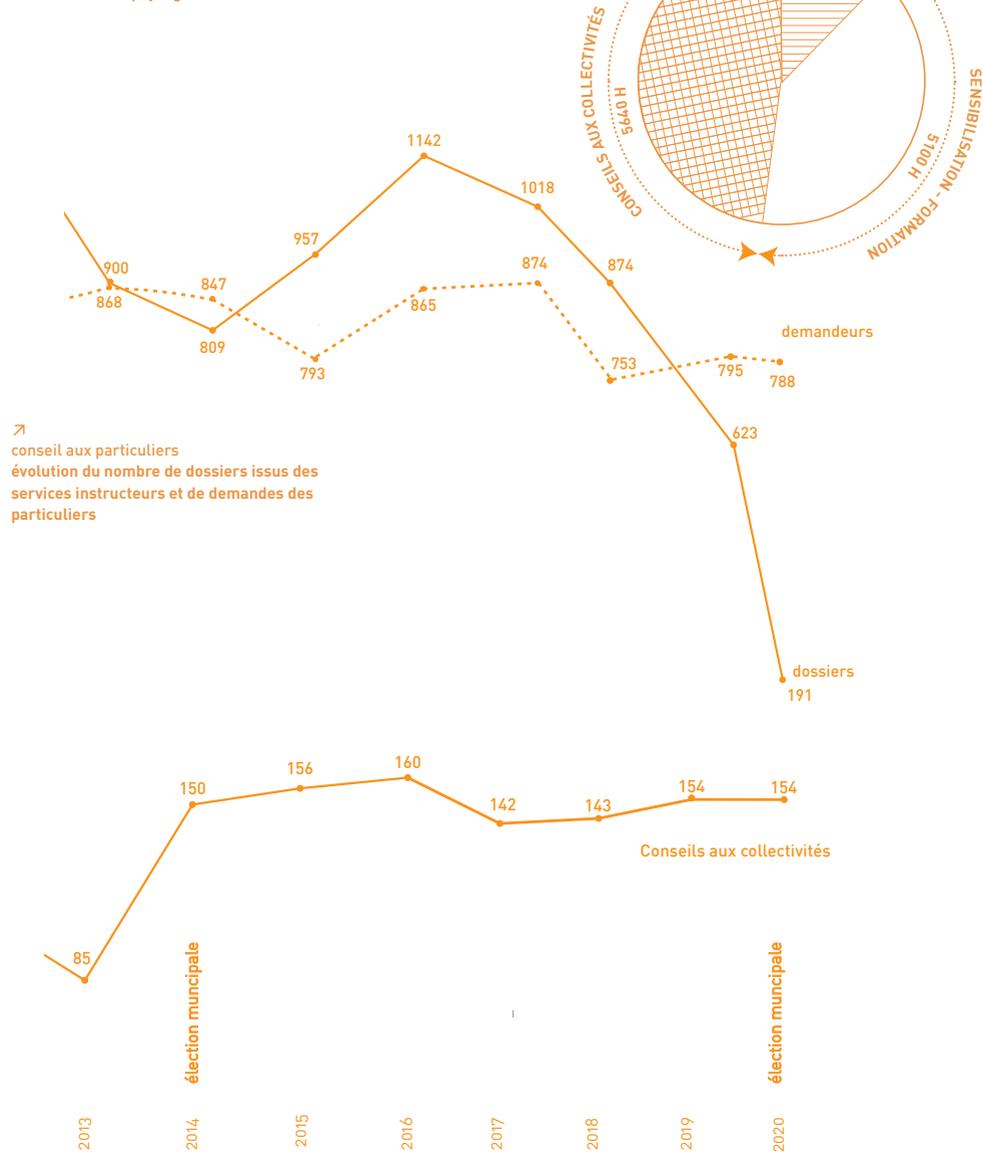
centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Cae des Côtes d'Armor](#)

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

—

→ répartition du temps de l'équipe
3 architectes - 2 paysagistes - 1 urbaniste - 1 documentaliste



↗ conseil aux collectivités
évolution du nombre d'études

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

CAULNES-Aménagement de la rue Broons-Yvignac-**CRÉHEN**-Aménagement du bourg-**CRÉHEN**-Aménagement des abords du château du Guildo-**DINAN**-Création de mobilier pour un tiers lieu extérieur-**DINAN**-Accompagnement dans la mise d'ateliers d'urbanisme-**EVRAIN**-Maison des jeunes-**EVRAIN**-Halle/Guinguette/Lotissement/Maison des Associations-**EVRAIN**-Suivi et conseil pour la création d'un écoquartier-**EVRAIN**-Création d'une bibliothèque-**EVRAIN**-Aménagement d'une supérette-**EVRAIN**-Presbytère-**EVRAIN**-Extension de l'école Jules Verne-**EVRAIN**-Skate park-**EVRAIN**-Aménagement du bourg-**LANVALLAY**-Rénovation de la salle des fêtes-**LANVALLAY**-Aménagement d'un jardin thérapeutique-**LANVALLAY**-Réhabilitation d'un lotissement-**LES CHAMPS-GÉRAUX**-Etude de faisabilité suite à une DIA-**PLEUDIHEN-SUR-RANCE**-Travaux à prévoir sur le presbytère-**PLOUASNE**-Prolongement d'un sentier piétonnier-**PLUMAUDAN**-Aménagement d'un parc de loisirs-**SAINT CAST LE GUILDON**-ND du Guildo - Abords de l'Arguenon-**SAINT-JUVAT**-Atelier jeux sur la place avec habitant-**SAINT-JUVAT**-Lancement d'une étude sur la mobilisation du foncier en centre-bourg-**SAINT-MÉLOIR DES BOIS**-Cimetière paysager-**SAINT-SAMSON-SUR-RANCE**-Réhabilitation de la mairie-**SAINT-SAMSON-SUR-RANCE**-Aménagement du bourg.

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BOURBRIAC-Végétalisation de la cour d'école de Diwan-**CALLAC**-Aménagement du centre-ville-**CALLAC**-Réflexion sur les espaces verts de la commune-**CALLAC**-Aménagement du lotissement de Kerret-**GUINGAMP**-Jury œuvre d'art-**GUINGAMP**-(A la demande du Conseil départemental) Jury pour la reconstruction du collège Jacques Prévert-**GUINGAMP**-Aménagement de la Place de la Libération-**LANLOUP**-Aménagement du bourg-**LOGUIVY DE LA MER**-(A la demande de Leff Armor Communauté) Projet de construction d'un centre nautique-**MOUSTÉRU**-Aménagement paysager du bourg - préconisations en matière de zéro phytosanitaire - Fleurissement-**PAIMPOL**-

Atelier ENSAB sur le quartier Kerno-**PLOUËC-DU-TRIEUX**-Projet d'aménagement-**PLOUËR-SUR-RANCE**-EHPAD : Abri poubelle/carport/local jardin-**PLOUZÉC**-Ecoquartier sur le site de l'ancien camping municipal-**PLUSQUELLEC**-Aménagement bourg et entrée de bourg-**QUEMPEL-GUÉZENNEC**-Aménagement d'un immeuble d'habitation (+ ancien garage-station) suite à l'acquisition de l'ensemble immobilier-**RUNAN**-Aménagement du bourg-**SAINT-AGATHON**-Infiltration d'eau dans l'église-**SAINT-NICODÈME**-Aménagement du bourg.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

GLOMEL-Rénovation d'un bâtiment-**LANRIVAIN**-Aménagement de place en entrée de bourg-**MELLIONNEC**-Aménagement du centre bourg-**MELLIONNEC**-Aménagements paysagers à l'école (création de mobilier)-**ROSTRENNEN**-Atelier de concertation - redynamisation du centre-ville-**TRÉMARGAT**-Taille d'arbres de la place.

LAMBALLE TERRE ET MER

DOLO-Intensification d'un secteur bâti du bourg-**DOLO**-Aménagement d'une parcelle pour logements-**JUGON-LES-LACS**-Aménagement d'une rue-**JUGON-LES-LACS**-Aménagement d'un espace public à l'angle de la rue de Penthièvre et de la rue de la petite chaussée-**JUGON-LES-LACS**-Ouverture des plis concernant la mairie-**LAMBALLE - MAROUÉ**-Aménagement de la cour d'école-**MONCONTOUR**-Réhabilitation de l'office de tourisme-**MONCONTOUR**-Cour d'école-**MONCONTOUR**-Cimetière-**MORIEUX**-Implantation d'une antenne de radiotéléphonie-**PLÉDÉLIAC**-Projet d'extension à la Ferme d'Antan-**PLÉDÉLIAC**-Projet d'extension de l'école-**PLESTAN**-Atelier urbanisme-**QUESSOY**-Aménagement d'un îlot de centralité-**SAINT-RIEUL**-Aménagement du centre-bourg-**SAINT-RIEUL**-Projet de construction d'une nouvelle

classe-**SAINT-RIEUL**-Cheminements doux-**TRÉDANIEL**-Réhabilitation du presbytère en logements-**TRÉMEUR**-Restructuration partielle de l'école.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

KERBORS-Revitalisation du centre-bourg-**LANMODEZ**-Aménagement du centre-bourg-**LOGUIVY-PLOUGRAS**-Aménagement du boulevard du 19 mars-**PERROS-GUIREC**-Révision du site patrimonial remarquable-**PLESTIN-LES-GRÈVES**-Acquisition foncière en centre-bourg-**PLOUARET**-Réfection et extension de la salle de sport-**PLOUARET**-Jury pour le projet de restauration de la salle des fêtes Norbert Le Jeune et l'espace Ti Jean Foucat-**PLOUBEZRE**-Aménagement du centre-bourg-**TONQUÉDEC**-Réhabilitation d'un bâtiment au centre-bourg-**TONQUÉDEC**-Réflexion sur le projet de création d'un écoquartier-Trégastel-Réhabilitation du centre-ville-**TRÉGASTEL**-Aménagement des cours de récréation de l'école-**TRÉ-GASTEL**-Projet d'aménagement d'un espace attenant à la résidence autonomie.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

LANVOLLON-Aménagement de bourg-**LE FAOUËT**-Création d'un nouveau quartier-**LE FAOUËT**-Réflexion sur l'aménagement du bourg-**PLÉGUIEN**-Demande de diagnostic global de l'église charpente/couverture/maçonnerie du clocher-**PLÉ-GUIEN**-Transformation d'une maison pour en faire un tiers lieu-**PLÉLO**-Aménagement du centre-bourg-**PLOUHA**-Base nautique-**SAINT-PÉVER**-Aménagement du bourg-**SAINT-PÉVER**-Bancs pour l'école.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

CAUREL-Réflexion autour d'une maison en ruine-**CORLAY**-Rénovation de la façade de la chapelle Saint-Anne-**CORLAY**-Réaménagement du centre-bourg-**LA CHÈZE**-Projet d'ascenseur dans un bâtiment communal-**LE QUILLIO**-(A la demande des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne) Participation au Comité technique des CPRB et réévaluation de la candidature de la commune-**LOUDÉAC**-Concours pour la construction d'un vélodrome-**MÛR-DE-BRETAGNE**-Réalisation d'un parcours acrobatique en hauteur-**PLÉMET**-Etude de pré-programmation de l'évolution de l'école maternelle-**SAINT-CARADEC**-(A la demande de Loudéac Communauté) Jury concernant la création d'une résidence Relais-**SAINT-CARADEC**-Projet de parking suite à la démolition d'une maisonnette-**SAINT-MAYEUX**-Conseils sur un ancien bar suite à sa réouverture-**SAINT-THÉLO**-Eglise-**TRÉVÉ**-Diagnostic sur la voûte de l'église communale.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Traversée de la route départementale n° 786-**BINIC-ETABLES**-Atelier d'urbanisme-**BINIC-ETABLES**-Villa Platel / Sauvegarde patrimoine-**BINIC-ETABLES**-Conception de «Bacs à marée»-**BINIC-ETABLES**-Construction de mobilier à la crèche Potes et Potiron-**HILLION**-Aménagement de Saint-René-**HILLION**-Gestion d'un talus en pente-**HILLION**-Etude de faisabilité - Aménagement d'un parcellaire mutable en centre-bourg-**HILLION**-Etude capacitaire sur une parcelle-**LANGUEUX**-Aménagement d'un presbytère en logements sociaux-**LANGUEUX**-Réhabilitation de lotissement-**LANGUEUX**-Aménagement de l'espace vert de l'école-**LANTIC**-Réaménagement de la cour d'école et création de mobilier-**LANTIC**-Aménagement de la déchetterie Kerval-**PLÉDRAN**-Problème de vitesse rue de la Résistance/rue des 3 Fontaines-**PLÉDRAN**-Réalisation d'un dossier d'analyse des typologies des franges - fiches synthèse et cartographie-**PLÉDRAN**-Préparation et participation à un atelier flash en partenariat avec la DDTM22,

réalisation d'un film prospectif en synthèse de l'atelier flash-**PLÉRIN**-Requalification urbaine du site de la Porte Bréhand en centre-ville-**PLÉRIN**-Préemption d'un terrain pour un projet de densification urbaine-**PLŒUC-L'HERMITAGE**-Chapelle Saint-Just-**PLŒUC-L'HERMITAGE**-Revitalisation du centre-bourg **PLOUFRAGAN**-Aménagement de la médiathèque du CFA-**PORDIC**-Jury logements collectifs - rue Collin-**QUINTIN**-Réaménagement de la cour de récréation du collège Jean XXIII-**SAINT-BRIEUC**-Aménagements de rues (bacs/mobilier bois) pour réduire la vitesse-**SAINT-BRIEUC**-»Maison» projet d'été à Balzac-**SAINT-BRIEUC**-Bassin tampon Le Légué-**SAINT-BRIEUC**-Rue des trois frères Le Goff-**SAINT-BRIEUC**-Repenser l'espace du service ADS dédié à l'insertion et l'emploi-**SAINT-BRIEUC**-Extension de la maison du projet - quartier Balzac-**SAINT-BRIEUC**-Jury de concours pour la réhabilitation de 36 logements place de la cité-**SAINT-BRIEUC**-Jeu de piste dans le centre-ville-**SAINT-BRIEUC**-Réalisation d'une voie verte piéton-vélo au campus Mazier-**SAINT-BRIEUC**-Jardin Ressource - Quartier de l'Europe-**SAINT-BRIEUC**-Projet ANRU2 Balzac-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du SGPU) BU Campus Mazier-**SAINT-BRIEUC**-(A la demande du SGPU) Rédaction préparatoire d'un document de pré-programmation architecturale et urbaine-**SAINT-BRIEUC**-Chantier participatif construction d'une pergola à la Cité du point du jour-**SAINT-CARREUC**-Aménagements publics-**TRÉGUEUX**-Aménagement du parvis-**TRÉGUEUX**-Réflexion sur le presbytère-**TRÉGUEUX**-Réaménagement global «centre commercial» dans le centre-ville.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION-Plateforme de rénovation de l'habitat.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET DDTM-Atlas des paysages.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL-Analyses des dossiers de collectivités pour le plan de relance.

CAD 22-Baie des possibles sur le GR34 - Aménagement des aires de repos le long du GR34 - territoire d'Hillion à Tréveneuc - Animation et préparation d'une exposition et édition du travail des étudiants sur la Baie des Possibles - Création d'un parcours artistique.

PRÉFECTURE-Commission de sécurité-Commission Départementale Nature Paysages Sites-Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

ASSOCIATION COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE (CPRB)-Visite et comité technique pour la réévaluation de la candidature de Saint-Rivoal (29)-Avis sur diverses demandes de subventions discernées aux collectivités et particuliers.

ASSOCIATION PETITES CITÉS DE CARACTÈRE (PCC)-Participation à l'Assemblée générale-Interventions lors de réunions départementales.

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS, QUELQUES EXEMPLES



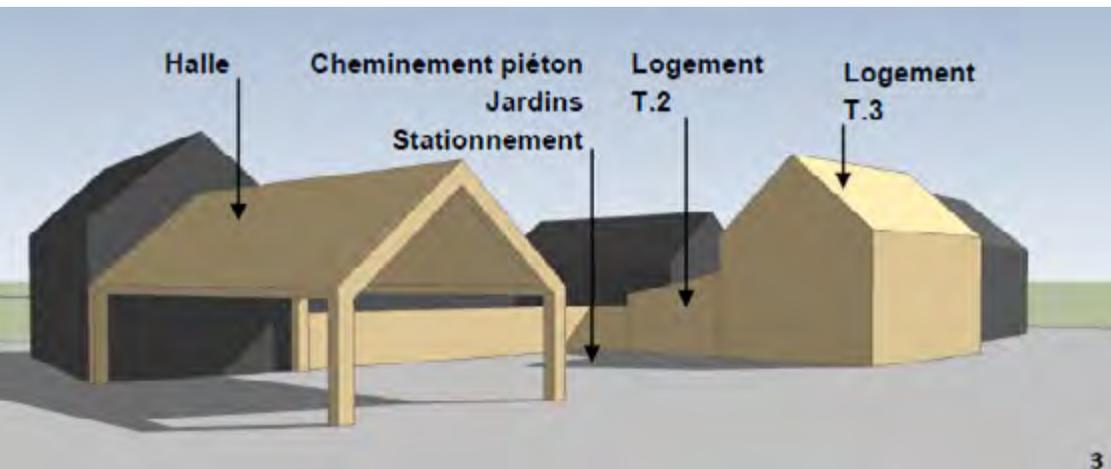
LANVALLAY / 2019-2020

RÉHABILITATION DU LOTISSEMENT DES CHEVRINS

-

Accompagnés du CAUE 22, les élus de Lanvallay ont décidé de revoir les aménagements paysagers d'un lotissement datant des années 1960, le lotissement des Chevrins.

Conçus à l'origine pour la voiture (voiries larges, trottoirs en bavette, stationnements sur les trottoirs), ces aménagements n'étaient pas confortables pour les piétons, en outre ils demandaient un entretien important. Devant ce constat, les élus se sont engagés dans un projet de réhabilitation de ces espaces pour les rendre plus accueillants aux piétons et aux cyclistes tout en veillant à en faciliter l'entretien et la gestion et à traiter la question des eaux pluviales et de leur ruissellement avec l'architecte urbaniste Roch de Crevoisier.



QUEMPEL-GUÉZENNEC / 2020

UNE HALLE ET DES LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG

La municipalité de Quemper-Guézennec fait appel au CAUE concernant un ensemble immobilier composé d'un petit immeuble d'habitation et d'un ancien garage. Emplacement stratégique car situé en plein centre-bourg, la commune en fait l'acquisition via l'EPF et demande alors au CAUE de l'accompagner dans la restructuration de cette parcelle.

Le CAUE propose dans un premier temps de libérer l'espace en déconstruisant les deux hangars pour aménager une halle «marché». Ce nouvel espace public pourrait accueillir des animations, l'installation de commerçants ambulants quelques heures par semaine, ou servir de terrasse couverte au café-bar. Outre son aspect utilitaire polyvalent, la halle viendrait reconfigurer le carrefour en le sécurisant et constituerait un nouveau repère dans le bourg.

Concernant l'ancienne habitation, les espaces extérieurs étant orientés Est et Nord, il est conseillé de réaménager deux logements de type T3 et T2 plutôt qu'une maison familiale dotée d'un jardin mal orienté. Afin de limiter les nuisances acoustiques, il est proposé que les logements soient mitoyens et non pas superposés. Pour ce faire, le volume initial de l'ancienne habitation est optimisé et l'appentis à l'arrière est déconstruit afin de libérer l'espace nécessaire à la construction d'un deuxième logement.

Ces logements et ce nouvel espace public seraient accompagnés de la création d'un jardin public et de liaisons piétonnes ainsi que de places de stationnement.



MOUSTÉRU / 2020

UN PROJET PAYSAGER ÉCHELONNÉ DANS LE TEMPS

La nouvelle municipalité de la commune de Moustéru a demandé au CAUE de réfléchir au devenir de son centre-bourg en termes d'aménagement paysager et de valorisation de l'identité communale. Ceci afin d'élaborer un programme d'actions à court et moyen terme sur les 6 ans à venir.

Le CAUE propose tout d'abord la transplantation en urgence d'arbres plantés initialement dans des buses en béton, technique de plantation qui condamne ces arbres et ne permettra pas d'obtenir l'ambiance paysagère proposée par le concepteur. Il est ainsi conseillé de réaliser des fosses généreuses pour que ces arbres se développent convenablement.

À moyen terme, le CAUE préconise de traiter du cimetière en apportant des solutions quant à son aménagement paysager (engazonnement des allées, conseils en choix de plantations...).

Le CAUE propose enfin de réfléchir à la mise en valeur de liaisons piétonnes permettant d'apprécier l'identité du bourg, sa topographie, son hydrologie et de relier agréablement la gare de Moustéru située en périphérie au centre-bourg en utilisant des chemins creux aujourd'hui en friche mais de grande qualité paysagère. Cette gare, très empruntée par les visiteurs et les scolaires, fait la particularité de Moustéru. L'ouverture de ces liaisons piétonnes constitue un enjeu paysager majeur pour la commune.

Ce travail a permis à la municipalité de cerner les enjeux paysagers de sa commune, des travaux de transplantation à faire rapidement, du foncier à acquérir, des droits de paysage à négocier, des points de vigilance sur des travaux forestiers à mettre en place et ainsi de commencer à réfléchir sur un programme prévisionnel de travaux et de démarches à entreprendre.



LE FAOUËT / 2020

À PROPOS D'ARBRES

La nouvelle municipalité de Le Faouët a interrogé le CAUE sur un certain nombre de projets situés au cœur du bourg et plus précisément autour de ce qu'elle appelle « le poumon vert du bourg » situé autour de l'église. Cet espace qui regroupe des jeux collectifs de plein air est un atout important pour la commune. L'accrobranche en accès libre au cœur d'un alignement de chênes et de conifères, élément paysager majeur du secteur, constitue l'une des activités prisées des environs. C'est un vrai lieu de vie qui attire autant les habitants de la commune que des visiteurs des communes voisines. On y vient en famille, on s'y attarde, on y pique-nique à l'ombre à la belle saison.

La visite du CAUE a mis en avant l'urgence d'intervenir sur cet équipement au risque de voir les arbres dépérir rapidement et de mettre en péril l'activité. En effet, la pose des câbles et des plateaux en bois n'ayant pas anticipé la croissance des arbres a étranglé et cisaillé profondément les troncs, générant des blessures telles que la vie de certains arbres est en jeu. L'équipement vient d'être retiré, et un diagnostic est en cours pour évaluer les arbres trop blessés qui devront être abattus. Dans un délai très court, d'ici 10 ans, tout un alignement d'arbres pourrait ainsi être condamné.

De la même façon, un simple collier non desserré à temps peut condamner l'arbre que l'on vient de planter. Il est impératif de régler régulièrement l'équipement que l'arbre supporte pour accompagner sa croissance.



PLÉDRAN / 2020

ATELIERS FLASH

La commune de Plédran a été accompagnée toute l'année 2020 dans une démarche de réflexion globale pour anticiper et organiser le devenir du bourg. En ce début de mandat, l'équipe municipale questionne le modèle de développement adopté jusque-là et souhaite trouver les clés d'un aménagement moins banalisant, et révélant davantage l'identité rurale de la commune. Et si on arrêtaient les extensions urbaines tout en préservant la qualité du cadre de vie de la commune ? Un défi, quand on sait que la collectivité s'est engagée à travers le programme local de l'habitat intercommunal à proposer 40 nouveaux logements tous les ans sur la durée du mandat. Mettant en commun savoir-faire et moyens, le CAUE et les services de l'Etat ont sollicité la DGALN* pour que Plédran soit retenue au niveau national pour mener un « atelier Flash ».

Cet atelier mobilisant l'intelligence collective des acteurs locaux a été animé par l'Atelier de l'Ourcq mandaté par le Ministère. Le CAUE a activement préparé leur venue par un accompagnement soutenu d'analyse et de réflexion partagée avec l'équipe municipale et par un travail de terrain permettant de nourrir la démarche (cahier des charges de l'atelier, analyse des sites d'enjeux, analyse des typologies de l'ensemble des lisières du bourg, problématiques nouvelles...).

À l'issue des trois jours d'ateliers, le CAUE a produit un film pédagogique court mais retraçant tous les enjeux abordés collectivement, dans un récit prospectif et imagé, facilement appropriable par tous. Ce film a permis aux élus et à l'ensemble du conseil municipal de se projeter dans un futur désirable et de s'engager pour entrer dans une phase plus concrète de mise en œuvre de toutes ces intentions.

* Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature



Ainsi, le CAUE a continué d'accompagner les services et les élus dans la production d'un nouveau cahier des charges pour concrétiser la démarche et les réflexions engagées dans un plan guide urbain et paysager visant à constituer le fil conducteur d'une démarche expérimentale et spécifique à la commune. Parallèlement, le CAUE a initié une démarche prospective avec les CM2 de l'école du bourg pour dessiner le Plédran désirable de demain.

Nouvelles typologies d'habitat, enjeux écologiques, lisières du bourg et liens agricoles, espaces publics redéfinis aux usages de demains... explorations, échanges et énergies créatives vont se poursuivre sur toute l'année 2021.



ÉVRAN / 2020

SKATEPARK

À Evran, les élus décident de créer un skatepark pour que les jeunes de la commune puissent disposer d'un lieu où s'adonner à leur sport favori. Pour ce faire, ils font appel au CAUE pour concrétiser cette idée et accompagner les services techniques à la réalisation du projet.

Le choix a été de l'installer le long du canal en bordure d'un sentier de promenade, permettant ainsi aux promeneurs de profiter du spectacle de ce sport acrobatique.

Le lieu, entre le canal et le skatepark, étant agréable par la vue et par l'animation qui y règne, des bancs y sont installés. Ces bancs aux assises larges et confortables sont fabriqués par les services techniques et élus aidés des jeunes de la commune à partir de bois issu d'une scierie locale, les parties en acier sont réalisées par un ferronnier local.

Les jeunes de la commune ont également participé à la construction d'abris en bois disposés autour du skatepark permettant de se protéger du vent et de la pluie.



BINIC-ETABLES SUR MER / 2020

LA CRÈCHE POTES ET POTIRON

Les abords de la crèche Potes et Potiron située entre Binic et Etables sur Mer ont été réaménagés par Saint-Brieuc Armor Agglomération accompagnée du CAUE 22 tout au long de cette année 2020 : accès de l'entrée, cour, abords et même la voirie...

Ce sont dans un premier temps des contraintes sécuritaires qui ont conduit Roxane Gourronc, responsable de la crèche et Christophe Thèze, directeur du pôle Proximité de Binic, à prendre contact avec le CAUE22. L'entrée de la crèche ne répondait plus aux exigences de sécurité renforcées par le plan vigipirate. L'enjeu de la demande était de répondre à ces nouvelles exigences sécuritaires tout en conservant l'image conviviale d'un lieu accueillant des bébés et de jeunes enfants.

L'idée du CAUE a été d'utiliser cette contrainte technique pour revoir l'ensemble de l'aménagement du site et en faciliter l'entretien et la gestion tout en améliorant les espaces dédiés aux enfants. Ainsi les espaces de l'entrée et de la cour ont été simplifiés par le retrait de bordures qui ne présentaient aucune nécessité mais demandaient aux techniciens d'effectuer un désherbage manuel long et pénible. En outre, les enfants se heurtaient régulièrement aux bordures qui les gênaient au quotidien dans leur motricité.

Avec l'aide du CAUE, les services techniques et l'équipe de la crèche ont réalisé le mobilier : des bancs, tables, chaises adaptés aux jeunes enfants et même une cabane sont aujourd'hui installés dans la cour. Les bancs de l'entrée (qui correspondent à une déclinaison de la chaise Sedia du designer Enzo Mari) ont été lestés par du béton afin de répondre aux critères de barrière de sécurité. La clôture est parée de nichoirs pour oiseaux. Outre leur aspect pédagogique, ces nichoirs atténuent l'effet clôture de la grille de la cour.



L'automne étant la période idéale pour les plantations, le CAUE a organisé fin novembre 2020 un chantier de plantation de framboisiers, cassissiers, cognassiers, amélanchiers, sauges... qui a rassemblé les techniciens et techniciennes du service espace vert et de la crèche.

La terre avait déjà fait l'objet d'une préparation l'hiver dernier. La pelouse avait été retirée, la terre décompactée et paillée d'une quinzaine de centimètres de Bois Raméal Fragmenté (BRF). Une année après, la terre de remblais de mauvaise qualité a bénéficié de ce paillage pour se régénérer. C'est dans une terre riche de vers de terre que les plantations ont été réalisées.

Afin d'éviter le passage de la débroussailleuse par les techniciens, l'idée a été de planter au pied des grilles et de pailler ces plantations pour éviter le désherbage manuel.

La rue qui mène à la crèche a également fait l'objet d'une réfection, les bordures inutiles et coûteuses en entretien ont été retirées.



PLÉMET / 2020

UNE ÉCOLE ADAPTÉE AUX USAGES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

La commune de Plémet souhaite intervenir sur son école maternelle devenue vétuste et nécessitant des interventions techniques, régulières et coûteuses, sans pour autant qu'une amélioration de confort soit apportée pour les élèves et l'équipe pédagogique.

Le CAUE a donc mené un travail de réflexion pré-programmatique avec les usagers de l'établissement, les élus et les représentant de parents d'élèves afin de collecter les évolutions souhaitables, en articulant pédagogie et spatialité.

Ce travail a été l'occasion de mener un travail de collecte de démarches de références en matière d'architecture scolaire et de sensibiliser sur l'anticipation des nouveaux usages et besoins au niveau de la collectivité. L'objectif du CAUE est toujours d'aller plus loin que l'accompagnement technique nécessaire mais insuffisant dans ce contexte. En effet, les lieux d'enseignement catalysent de nombreux enjeux qui traversent et questionnent les défis qui se posent pour les collectivités pour demain : vivre ensemble, citoyenneté, mutualisation, réversibilité, qualité environnementale, confort, sobriété... questionner l'école, c'est questionner nos modes de vie et nos aspirations communes pour l'avenir.

Ce n'est donc pas que des m² de bâtiment à construire. Il s'agit de donner sens à la production architecturale et urbaine, articulant pédagogie et cadre de vie pour nos jeunes futurs citoyens.



SAINT-BRIEUC / 2020

QUARTIER BALZAC

Le quartier Balzac connaît une deuxième phase dans sa rénovation urbaine (ANRU 2). Comme au quartier de la Croix Saint-Lambert, il est prévu de détruire les quatre tours de logements et de reloger les habitants sur l'agglomération briochine. S'il est envisagé de reconstruire des logements moins denses sur le quartier, le futur aménagement reste à construire. Pour ce faire, la ville de Saint-Brieuc missionne Sophie Ricard, architecte qui a déjà expérimenté d'autres façons de rénover des logements sociaux à Boulogne sur Mer* ou un bâtiment patrimonial -une ancienne faculté dentaire- en hôtel pour associations et école à Rennes**. L'architecte s'attelle d'emblée à rencontrer les habitants, les associations, structures et commerces afin de construire avec ceux qui vivent et font vivre le quartier un projet pour ce dernier. Le CAUE, entre autres structures, l'accompagne dans cette mission notamment par des prises de contact, des visites du quartier, par l'organisation d'une grande fête qui a accueilli les habitants du quartier et des alentours en juillet « À Balzac c'est le chantier ». La question de la démolition des tours est posée par l'architecte, ne peut-on pas en conserver une afin d'expérimenter une nouvelle façon de rénover ces grands ensembles avec les habitants ?

L'ANRU étant déjà trop avancée, cette remise en question du projet initial n'a pu avoir lieu, un principe d'aménagement plus conventionnel a été préféré.

*Où elle a habité le quartier coordonnant le chantier de rénovation avec et pour les habitants.

**L'hôtel Pasteur, alors désaffecté des étudiants dentistes, l'ancienne faculté est habitée par qui en fait la demande. C'est ainsi que le projet de la rénovation de ce bâtiment a pris forme : à partir des usages, des besoins et des envies de la population rennaise.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

—



CONSEILS / LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

FACILHA

BIEN VIEILLIR DANS SON LOGEMENT

-
Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

Facilha « bien vieillir dans son logement » est un dispositif porté par le CAUE des Côtes d'Armor et financé par le Département, via La Conférence des Financeurs, AG2R La Mondiale et Le Crédit Agricole.

Suite à l'exposition de Guingamp Paimpol Agglomération qui s'est déroulée en octobre 2020, le dispositif a évolué depuis janvier pour s'adapter au mieux aux contraintes sanitaires qui s'imposent à nous depuis plusieurs mois.

D'une part, l'exposition est toujours visible, elle a été mise en ligne sur le site du CAUE.

D'autre part, des permanences conseils « bien vieillir dans son logement » sont accueillies régulièrement dans toutes les communautés d'agglomérations ou de communes du territoire des Côtes d'Armor à raison d'une demi-journée tous les 15 jours jusqu'en septembre.

Les permanences sont assurées par une architecte conseil qui accompagne le public sénior dans leurs projets d'adaptation, de rénovation ou de construction, accompagnée au besoin d'un ergothérapeute.

Les rendez-vous sont à prendre en appelant le 06 34 45 21 12.



ATELIER D'ARCHITECTURE

QUARTIER KERNOA À PAIMPOL

Les logements collectifs sociaux de Kernoa à Paimpol, idéalement situés à proximité du centre-ville et du bord de mer, ont été construits à la fin des années 60. Dans un contexte pavillonnaire, Kernoa est perçu comme une rupture urbaine, un isolat social et urbain malgré son cadre arboré. La Ville de Paimpol et le bailleur social, Côtes d'Armor Habitat, s'interrogent actuellement sur le devenir de ce quartier. Les questions de démolition-reconstruction et de réhabilitation ou de ré-emploi sont au cœur des débats actuels.

Un atelier d'architecture de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne mené par Marion Faunières auprès d'étudiants en Master1 a été organisé durant ce deuxième semestre de l'année 2020.

Après avoir arpenté les lieux, avoir été reçus par les élus et s'être entretenus avec les habitants et le bailleur social, les étudiants ont proposé 6 projets de réhabilitation de ce quartier. Si les étudiants proposent de démolir certains composants du quartier, c'est pour y alléger la trame et permettre la construction de logements individuels en accession dans une commune littorale où la pression foncière est forte.



SENSIBILISATION VIDÉOS

-

Depuis une dizaine d'années, le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de plusieurs Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture. Le CAUE et la DDTM mettent ainsi en relation élus, enseignants et étudiants pour proposer des réponses aux problématiques de notre territoire. En partenariat avec la DDTM22, le CAUE a conçu une série de films visant à capitaliser ces ateliers riches en propositions. Ces films illustrent des pistes de projets formulées par les étudiants suivies de projets réalisés en lien avec la problématique retenue.

Trois films sont en ligne sur notre site internet :

- Mobiliser les fonds de parcelles pour ne pas s'étendre sur les espaces agricoles : atelier mené à Tressignaux / projet d'une maison construite en fond de parcelle à Quimper par Véronique Stéphan.
- Réinvestir nos espaces publics : atelier mené à Plourhan / projet du centre-bourg de Trévénec des agences Nunc et B. Houssais.
- Bien habiter sans s'étaler : atelier mené à Mellionnec / projet d'habitats individuels groupés de l'agence d'architecture Vidélo Ruffault à Saint-Thélo.



SENSIBILISATION SCOLAIRE / ÉVRAN

DU MOBILIER POUR LA COUR DE RÉCRÉ

À Evran, tous les élèves de l'école Jules Verne, accompagnés du CAUE, ont participé à la création et à la construction du mobilier de leur cour de récréation.

Ce projet a mobilisé plusieurs élus de la commune, des parents d'élèves, l'équipe pédagogique de l'école et le CAUE et ce depuis 2017, date de la première prise de contact. S'en sont suivies plusieurs visites d'écoles aux projets similaires, la réalisation d'une première chaise en 2019 et la participation de l'ensemble des élèves de l'école à la fabrication de chaises, bancs, tables et même d'une cabane à la toiture végétalisée !

Malgré les conditions si particulières de cette année scolaire, l'ensemble des acteurs a réussi à concrétiser ce projet d'envergure avant les vacances.



VIDÉOS

ARCHI À L'OUEST

LE MAGAZINE DE L'ARCHITECTURE

-

Les trois CAUE bretons (22, 29, 56) s'associent pour la production d'une émission mensuelle « Archi à l'ouest », diffusée sur Tébésud et Tébéo et disponible en streaming sur les sites internet des CAUE bretons. Le CAUE des Côtes d'Armor est cette année à l'initiative des émissions suivantes :

- Les bancs publics
- La réhabilitation du lotissement des Chevrins à Lanvallay

Ces vidéos sont toutes consultables sur le site de l'émission Archi à l'Ouest et sur le site du CAUE (www.caue22.fr → onglet vidéos).

SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Jury OPRP Ouvrier-ère Professionnel-le en Restaurant du Patrimoine
-**ECLIS**-Jury OPEC Ouvrier-ère Professionnel-le en Ecoconstruction-**LYCÉE SAINT-ILAN**-Participation au Forum des métiers-**LYCÉE SAVINA**-Demande de partenariat sur le design de matériaux-**DDEC**-Participation au groupe de réflexion piloté par la DDEC sur l'aménagement du temps et de l'espace scolaire-**ENSA PARIS LA VILLETTE**-Suivi d'un diplôme de fin d'études portant sur les friches du Port du Légué-**ENSA BRETAGNE**-Suivi d'un diplôme de fin d'études portant sur le centre-ville de Saint-Brieuc-**ARCHIBOURG**-Classe de CM2 de l'école de Planguenoual; Classes de CM1-CM2 de l'école F.Rouxel de Pordic; Classes de 6e du collège C.Claudiel de Saint-Quay Portrieux; Classe de 4e du Centre Jacques Cartier à Saint-Brieuc; Classes de 6e du collège J.Lequier de Plérin-**ÉCOLE D'EVVAN**-Aménagement de la cour d'école-**ÉCOLE DE PLÉDRAN**-Lauréat de l'appel à projet Villes et villages désirables - (DREAL Rectorat) - Classe de CM2 de l'école Letonturier.

AUTRES INTERVENTIONS

DREAL-Rencontre DREAL-DAC dans le cadre du lancement de l'appel à projets Ville et villages désirables-**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**-Journée de l'ingénierie-**PNR DU GOLFE DU MORBIHAN ET L'OEB**-Participation à l'évènement «Il était une fois dans l'ouest, les OPP bretons»-**DDTM22**-Réalisation de 3 films pour la formation des nouveaux élus - intensification urbaine - dynamisation des centres-bourgs-**BRUDED**-Intervention du CAUE lors de la journée de visites organisée à Plouaret-**CAFÉ DE L'ARCHITECTURE**-Participation à l'organisation de 3 cafés de l'Architecture à Saint-Brieuc-**URCAUE**-Plusieurs rencontres des directeurs-**TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE**-Participation au comité de pilotage pour l'organisation du séminaire agri+ dans le cadre des assises du Tiers Secteur de la Recherche-**ABBAYE DE BEAUPORT**-Participation à la Nuit des Idées organisée par l'abbaye et le collectif Sciences frictions.



SENSIBILISATION

LES CAFÉS DE L'ARCHITECTURE

-

En partenariat avec la Passerelle, la Maison de l'architecture de Bretagne et le CAUE, un groupe d'architectes costarmoricains organise les cafés dans le but de promouvoir l'architecture locale et contemporaine auprès du grand public. En 2020, les cafés de l'architecture ont traité des thèmes suivants : Le Tertre Marie-Dondaine, Les tiers-lieux, Bien vieillir dans son logement.



SENSIBILISATION

ECLIS

-

Depuis presque 10 ans, la société coopérative d'intérêt collectif ECLIS vise à impulser, animer et coordonner une filière locale en éco-habitat au sein du Pays de Dinan. ECLIS propose une offre de formation pour les jeunes adultes. C'est dans ce cadre que le CAUE participe aux jurys de fin de formation O.P.R.P. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine) et O.P.E.C. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco Construction). Le CAUE participe également à la formation par des interventions pédagogiques portant sur les acteurs du patrimoine et sur le repérage des patrimoines.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22

—

L'ÉQUIPE

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte

Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)

Brigitte Calvez / secrétaire

Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte

Léna Hinault / architecte

Benoît Moreira / architecte

Valérie Vidélo / architecte

Emilie Le Jallé / urbaniste

Isabelle Hervio / paysagiste

Didier Pidoux / paysagiste

Virginie Bullio-Merlin / chargée de l'opération Facilha

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

Virginie Bullio-Merlin / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny / Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Valérie Vidélo / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / Benoît Moreira

ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

Stagiaires et Service Civique de janvier à décembre 2020

AUBINIÈRE Clara / stage d'observation de 3^e
BAZIRE Sarah / stage d'observation de 3^e
BELNA Bastien / 4^e année ENSAP de Bordeaux
BERGER Gabriel / stage d'observation de 3^e
CORBEL Paul / stage d'observation de 3^e
COSTE Gabriel / stage d'observation de 3^e
DE LEPINE Lou / stage d'observation de 3^e
DENEUVILLE Mathieu / Terminale Bac pro étude du bâtiment au lycée Freyssinet
GROMAS Hermine / Géoarchitecture de Brest
GUEVELLOU François / stage d'observation de 3^e
GUILLET Alban / Terminale Bac pro étude du bâtiment au lycée Freyssinet
JUGAN Thomas / L3 Géographie et Aménagement Rennes 2
KIEFER Arwen / stage d'observation de 3^e
LE BARS Oriane / stage d'observation de 3^e
LETELLIER Noé / stage d'observation de 3^e
MARTIN-URIAC Lisa / stage d'observation de 3^e
PETRO-VERNEAU Noan / stage d'observation de 3^e
POILVET Anouk / stage d'observation de 3^e
RACHOEVA Liana / stage d'observation de 3^e
SULEJMANI Ermir / stage d'observation de 3^e

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Cette année, les locaux ont accueilli régulièrement l'association Bruded. Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois représentants de l'État

BESSIN Pierre / directeur Départemental des Territoires et de la Mer

LEFORT Denis / architecte des Bâtiments de France

KOSZYK Philippe / inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales

DESBOIS Michel / conseiller Départemental du canton de Plancoët

GORÉ-CHAPEL Isabelle / conseillère Départementale du canton de Broons

MORIN Yannick / conseiller Départemental du canton de Pléneuf-Val-André

MÉHEUST Véronique / conseillère Départementale du canton de Lanvallay

HAMÉON Monique / conseillère Départementale du canton de Plénée-Jugon

NICOLAS Isabelle / conseillère Départementale du canton de Tréguier

Quatre représentants des professions concernées

LENNON Marie / architecte du patrimoine

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

ROBERT Benoît / architecte DPLG

Un représentant de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers en attente de nomination

Deux personnes qualifiées

BOUGUET Fabienne / juriste conseil à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LASTERRE Charline / directrice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

DESDOIGTS Jacky

BÉOUT Pierre / architecte ENSAIS

GRAMMARE Max / délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

MADEC Jean-François / architecte DPLG

QUÉAU Hervé / professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / paysagiste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association

PIDOUX Didier / paysagiste conseiller du CAUE

BILAN FINANCIER

DÉPENSES 923 988

achats	26 254
services extérieurs	69 102
autres services extérieurs	28 341
impôts / taxes / versements	68 699
charges de personnel	710 831
charges exceptionnelles	0
Matériel de transport	16 142
Matériel industriel	0
Matériel informatique	3 160
Ouvrages de bibliothèque	1 459
Mobilier	0

RECETTES 992 485

taxe aménagement	920 000
cotisations-communes	46 235
autres cotisations	1 385
recettes en atténuation de charges	2 311
produits financiers	1 737
recettes exceptionnelles	20 597
opération FLTM	220

Direction de la publication : CAUE 22
Textes : CAUE 22
Illustration de couverture : CAUE 22
Maquette et graphisme : CAUE 22
© CAUE des Côtes d'Armor, 2021

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc
tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>